

Discours : « Inauguration du Groupe scolaire Gill GERYL »

Samedi 23/10/2021

Alain MARATRAT, Maire de la Commune de MARTIN- EGLISE

Monsieur le Sous-Préfet, qui s'excuse de ne pouvoir être présent ce jour,

Monsieur le Président du Département,

Monsieur le Député,

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale de Seine-Maritime, qui s'excuse de ne pouvoir être présent ce jour et qui est représenté par Madame VINCKE, Inspectrice de l'Education Nationale,

Madame la Conseillère Départementale du Canton Dieppe 2,

Monsieur le Conseiller Départemental du Canton Dieppe 2,

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

Madame la Directrice Territoriale et Maritime Seine-Aval, qui s'excuse de ne pouvoir être présente ce jour,

Monsieur le Directeur Général de la SHEMA,

Mesdames et Messieurs les représentants de la maîtrise d'œuvre et des entreprises,

Mes chers collègues Maires, honoraires ou en activité, Adjoints au Maire et membres du Conseil Municipal,

Monsieur Gill GERY et les collègues du Conseil Municipal précédent,

Mesdames, Messieurs,

Dans le mandat d'un Maire, inaugurer un nouveau groupe scolaire est un moment de forte émotion.

Par ce geste, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de l'enfant.

Avoir ce privilège, pour un Maire, est d'une rare importance.

Alors merci beaucoup pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à cette réalisation structurante pour notre commune et pour la « partie Est » de notre territoire.

Ces 30 dernières années, Martin-Eglise a bien changé :

- La population est passée de 1 100 à 1 600 habitants
- La Commune a beaucoup investi pour le développement économique et l'emploi avec la Zone Eurochannel
- Et l'accueil de nouveaux habitants dans de nouveaux logements
- Elle a également fait beaucoup pour renforcer la centralité et l'attractivité

Plusieurs équipements structurants ont vu successivement le jour :

- La salle des sports
- La salle des fêtes André DESAUBRY
- La place Mayenne avec ses logements, ses commerces et ses services de proximité

Mais il restait à concrétiser le projet de regroupement de nos établissements scolaires, séparés de 3km avec des contraintes de transport, de fonctionnement et les surcoûts que cela génère.

Un souhait devenu nécessaire au fil des années :

- L'environnement de l'école était devenu défavorable
- L'école primaire était saturée et sans possibilité d'extension
- Les bâtiments vieillissants, énergivores, plus aux normes qui nécessitaient d'importants travaux que nous ne pouvions entreprendre par la présence d'amiante.

C'est en 2016 qu'une étude montre qu'en détruisant l'école existante, il est possible d'accueillir jusqu'à 10 classes avec restauration et annexe sur ce site qui dispose déjà d'infrastructures sportives et parkings.

Après réflexion sur les coûts financiers, sur les économies générées par l'ajout de classes, et considérant que la Commune de Martin-Eglise se devait d'anticiper les besoins en équipement scolaire de son territoire, le Conseil opte pour la construction d'un groupe scolaire de 8 classes avec une possibilité d'extension à 10 classes.

Fin 2016, la Commune confie à la SEMAD l'assistance à maîtrise d'ouvrage, et fait réaliser l'étude de soutenabilité financière comme exigé par la loi NOTRe.

En 2017, le Conseil Municipal en place vote à l'unanimité, le choix du jury de concours retenant le projet de l'agence d'architecture : la SODA, conduite par Valentin BERNARD.

Le permis de construire est déposé fin 2017 et après 6 mois d'une large concertation associant les membres de la commission scolaire, les enseignants, le personnel communal et l'inspecteur de l'éducation nationale.

En 2018, l'avant-projet définitif est validé à hauteur de 4 416 000€ et les demandes de subventions sont sollicitées.

Après l'appel d'offre, qui est validé en 2019, le budget passe à 4 728 000€ HT.

Mais les négociations et les ajustements apportés au projet retardent l'implantation de l'école primaire provisoire ainsi que le démarrage des travaux de désamiantage qui ne débute qu'en Mai 2019 et qui prendront du retard et qui nous coutera 200 000€ de plus, mais nous auront la satisfaction d'avoir démoli un bâtiment scolaire qui n'était plus aux normes.

Malgré ces imprévus, auxquels il faut rajouter la crise sanitaire, le manque de matériaux nécessaire à la finition du chantier, notre but a été atteint puisque les écoliers Martinais ont pu s'installer dans leur nouvelle école à la rentrée scolaire 2021/2022.

Cela, mes chers collègues du Conseil Municipal, nous le devons à notre stratégie financière qui a consisté à anticiper ce projet en cumulant les excédents sur plusieurs années, tout en limitant nos recours à l'endettement.

Une stratégie qui permet d'assurer un autofinancement communal de 1 000 000€ dont 370 000€ proviennent de la vente du bâtiment de l'école maternelle et de mobiliser un emprunt de 2 100 000€.

Au total 3 000 000€ engagés par la Commune pour un projet qui atteint aujourd'hui la somme de 5 025 860€ HT.

On le doit aussi aux soutiens reçus :

De l'Etat d'abord : Merci Monsieur le Sous-Préfet pour votre écoute, vos conseils et les financements attribués au titre de la DETR et de DSIL pour un total de 1 413 675€.

Je remercie aussi l'inspection Dieppe Est pour ses conseils et sa participation au moment de l'élaboration du projet.

Monsieur le Président du Département pour la subvention de 437 500€ accordée par votre collectivité.

Au total c'est 1 900 000€ dont a bénéficié la Commune de Martin-Eglise pour la réalisation de son Groupe scolaire.

Merci à notre Député Sébastien JUMEL, ainsi qu'à nos Conseillers départementaux.

A Monsieur le Président de l'Agglomération Dieppe Maritime.

Merci à la SHEMA, Maitre d'ouvrage délégué représenté ce jour par Monsieur DAVIS. Je souhaite remercier Pierre BERNARD et Annabelle COBOS-STEINER de l'agence du Havre.

A cet instant je veux remercier Mathilde PICOT qui a été chargée de ce dossier à la SEMAD et à son assistant pour leur accompagnement pendant toutes les phases de préparation.

A Valentin BERNARD, Helene LATOUR et Marion RHEIN de la SODA et Charles MUSSO, nos maitres d'œuvres dont on ne peut que se féliciter de la créativité et de l'implication.

Merci à l'ensemble des entreprises, les artisans et tous leurs employés pour leur opiniâtreté et leur savoir-faire.

Je remercie également l'ensemble des agents communaux de tous les services. Grâce à leur implication, notamment dans le transfert du mobilier, l'installation des classes, garderies, salles d'activités, réfectoire et cuisine. Tous ont su s'adapter aux nouveaux aménagements et la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions.

Un grand merci aussi à nos Secrétaires de Mairie : Christel PETIT qui a suivi le démarrage du chantier, monté les dossiers du marché, les actes administratifs et autres démarches inhabituelles. Et Emilie DREULLE qui a pris le relais et qui a également suivi la réalisation de ce formidable projet auprès de la Maitrise d'œuvre et du Maître d'ouvrage délégué ainsi que des entreprises. Merci pour votre implication.

Merci à Madame la Directrice et à son équipe enseignante pour leur implication et leur adaptabilité pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Merci à l'équipe municipale, à Bertrand CREMET et Philippe DUPUIS et tous ceux qui ont accompagné ce projet.

Nous pouvons être fiers de ce résultat.

Aujourd'hui nous inaugurons le Groupe scolaire de Martin-Eglise.

Mais ce groupe scolaire n'aurait pas vu le jour sans la détermination d'un Maire qui pendant plusieurs mandats a toujours cherché à dynamiser sa commune, à la rendre attractive, à créer du lien social et surtout permettre à nos écoliers martinais de s'épanouir dans une structure accueillante, adaptée, qui regroupe la maternelle et l'élémentaire, permettant d'avoir un accès aux activités périscolaires et ainsi permettre aux parents de conduire leurs enfants en toute sécurité.

Merci Gill pour ton investissement, pour tes choix, tes décisions et ton envie de réaliser un groupe scolaire de qualité et surtout de nous avoir donné à nous, élus du précédent mandat, l'envie de concrétiser un projet qui met en valeur notre commune. Merci à nos anciens collègues.